1ère ANNÉE — DUCK LAKE, SASK., JEUDI 25 JANVIER 1912 — No. 47

Tous articles, nouvelles, communications, destinés à la publication dans "Le Patriote de l'Ouest" doivent être adressés et parvenir au plus tard le LUNDI MATIN à la Rédaction.

Pour toutes demandes concernant les abonnements et les annonces, et pour les envois d'argents, on doit s'adresser à l'Administration.

ABONNEMENTS:

Un an (Canada)	$1.00
Un an (Etats-Unis)	$1.50
Un an (Europe)	$2.00

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! — *NOTRE LANGUE!*

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Publie chaque semaine, le jeudi, les plus récentes nouvelles du district et un résumé de toutes les nouvelles du Canada, des Etats-Unis et de l'Europe.

Possède plusieurs excellents collaborateurs.

Le "Patriote de l'Ouest" est seul journal français de la Saskatchewan.

ANNONCES:

La ligne (1ère insertion)	$0.12
Insertions subséquentes	0.08
Mariage, Décès, Naissance	0.25

A. F. AUCLAIR, O. M. I., *Rédacteur en Chef* — Propriétaires CIE LA BONNE PRESSE LTEE — DR. N. H. TOUCHETTE, *Administrateur*

Grande Convention Nationale

28 et 29 Fevrier 1912

Pour la Langue Française

Notre consultation populaire

L'appel que lançait LE PATRIOTE, au commencement de novembre dernier, à tous les catholiques de langue française de la Saskatchewan, en faveur de l'établissement d'une organisation du "parler français" dans notre province, a été accueilli avec un enthousiasme et un ensemble qui ont provoqué l'admiration de nos compatriotes des autres provinces.

Sachant tout l'amour que les nôtres professent pour leur belle langue, le Comité Organisateur du "Parler Français" était assuré d'avance que sa voix serait entendue. Il savait que, par une émulation des plus louables, qui éveille l'attention non seulement du Canada, mais même de l'Europe, la vaillante population de notre jeune et belle province tient toujours à honneur de figurer au tout premier rang, lorsque l'heure est venue de seconder quelque mouvement généreux. Il savait que les catholiques de langue française de la Saskatchewan, —qu'ils soient originaires de France, du vieux Québec, des Etats-Unis, de la Belgique, de la Suisse, ou d'autres pays—ont apporté ici un trésor qui leur est plus cher que la prospérité matérielle, plus cher que la vie même: le trésor d'une foi ardente et d'un patriotisme profond qu'ils entendent bien léguer à leurs descendants, pour l'honneur de leur nom et la gloire de leur nouveau pays d'adoption, où la liberté n'est point un vain mot, mais bien la conquête établie d'un siècle de luttes héroïques.

Toutefois, nous croyons que le Comité Organisateur n'osait point espérer une réponse d'unanimité si éloquente et si complète à son cordial appel.

Qu'il veuille bien nous permettre d'offrir, en son nom, un merci du cœur à tous ceux qui lui ont envoyé leur adhésion au projet d'établir une organisation du "parler français" en Saskatchewan.

Des chiffres qui parlent

Et ces adhésions, elles ont afflué nombreuses, chaque semaine, à nos bureaux, grâce au travail dévouée et intelligent de zélateurs volontaires qui en bon nombre d'endroits se sont chargés eux-mêmes d'expliquer à leurs compatriotes la nature et le but du congrès de la langue française tout en recueillant des signatures.

Nous avons compulsé les liasses de signatures authentiques que le courrier nous apportait chaque jour de tous les points de la province, et nous constatons qu'elles atteignent le chiffre considérable de *quinze cent soixante et onze.*

Elles représentent l'opinion de plus de *quatre-vingt* centres différents dans toutes les parties de la Saskatchewan, et comme ces signatures sont pour la plupart celles de chefs de familles, on peut bien dire qu'elles expriment la volonté de *sept* à *huit mille* personnes qui ont compris, selon l'expression d'un confrère, que "trop de sang a été versé pour faire germer au pays la civilisation chrétienne au moyen de la langue française; trop d'héroïsme s'est promené d'un bout à l'autre du Canada, dans la personne de nos militaires de nos découvreurs et de nos colons aux syllabes de France; trop de vertus et trop de paroles d'Evangile ont été semées au vent de toute l'Amérique septentrionale par des Français, pour que nous ne gardions pas avec un soin religieux et que nous ne développions pas dans la mesure de notre possible l'idiome de tant de pleurs, de tant de sacrifices, de tant d'abnégation chrétienne."

Ce qui reste à faire

Le peuple a parlé.

Il veut être représenté aux grandes assises nationales qui se tiendront à Québec le 24 juin prochain; il veut de plus établir chez lui une organisation qui veille au *maintien*, à l'*étude* et à la *défense* de sa langue.

De se savoir unis si nombreux dans un même vouloir, les catholiques de langue française de la Saskatchewan constatent qu'ils sont déjà une force, ils estiment qu'ils sont bien chez-eux sur ce sol fécond, découvert par leurs ancêtres, arrosé des sueurs et du sang même de leurs héroïques missionnaires.

Il faut maintenant s'employer avec activité à faire suite à ce projet d'organisation.

Nous avons pensé que pour réaliser ce dessein, le plus urgent serait de convoquer d'abord une convention spéciale préparatoire où tous les membres adhérents, prêtres et laïques, seraient invités à mettre en commun leurs lumières et à échanger leurs vues afin d'élaborer les bases d'une organisation en rapport avec les besoins des divers centres.

Cette convention à laquelle nous voudrions que tous les centres français fussent représentés par quelques délégués, ferait le choix d'un bureau permanent, étudierait les mesures à soumettre au grand Congrès de Québec et désignerait les personnes chargées au nom de tous d'y représenter notre province.

Nos groupes les plus puissants sont surtout situés au sud et au nord de la Saskatchewan, ce qui rend plus difficile le choix d'un lieu central de réunion.

Le Comité Organisateur avait d'abord songé à faire deux réunions distinctes, mais dans un pays comme le nôtre où l'on ne craint guère les distances et les voyages, il lui a semblé que les frais de déplacement ne seraient point un sérieux obstacle à la rencontre concertée de tous ces vaillants patriotes qui ont à coeur le succès de la cause nationale, et il en résultera certainement une meilleure unité d'action pourvu que tous se fassent un devoir de venir assister à cette grande assemblée de famille, dont l'éclat et l'importance seront singulièrement rehaussées par la présence de S. G. Mgr Langevin, O. M. I., archevêque de St-Boniface, celle de nos trois évêques, S. G. Mgr Pascal, s'il est de retour d'Europe, comme nous l'espérons, S. G. Mgr O.-E. Mathieu et, S. G. Mgr O. Charlebois, celle d'un ministre du cabinet provincial, d'un sénateur, de nos députés et des prêtres et des laïques les plus distingués de la province.

Lieu et date de la Convention

A raison de certains avantages spéciaux, dont le moindre n'est pas la facilité plus grande de faire tout de suite écho à cette manifestation par l'organe du PATRIOTE, le Comité Organisateur du Parler Français a pensé que, dans les circonstances présentes, le choix de notre modeste ville de Duck Lake, comme lieu de réunion, serait favorablement accueilli de tous.

Outre les bureaux du "PATRIOTE," nous pouvons disposer d'une vaste salle pour les réunions générales, et un comité spécial de réception sera organisé pour accomoder tous les visiteurs Pas n'est besoin de les assurer d'avance qu'ils seront accueillis comme des frères. La seule pensée de pouvoir rencontrer dans cette assemblée tous ceux qui se dévouent au triomphe d'une même cause, sans compter la joie que l'on éprouve à faire mutuelle connaissance et à s'encourager les uns les autres, devrait fixer tout de suite votre décision de venir prendre part vous-mêmes aux délibérations de cette grande convention nationale, la première de ce genre dans notre vaste province et répondant bien, croyons-nous, à un désir général depuis longtemps manifesté.

Cette convention est donc convoquée à DUCK LAKE, SASK., pour le 28 et le 29 FEVRIER.

Encore une fois nous comptons sur la présence de représentants nombreux de toutes les paroisses de la Saskatchewan, et nous avons bien l'espérance que tous les prêtres de la province se feront un devoir de venir assister eux-mêmes à cette convention et d'encourager fortement leurs paroissiens à s'y rendre en grand nombre.

Le temps presse et l'on voudra bien considérer comme définitive, la présente invitation que le PATRIOTE, au nom du Comité Organisateur adresse aujourd'hui à tous les catholiques de langue française de la Saskatchewan.

Que tous ceux qui prévoient pouvoir venir à DUCK-LAKE POUR LE 28 ET LE 29 FEVRIER veuillent bien nous envoyer *dès maintenant*, par retour du courrier autant que possible, avis de leur présence probable ou certaine, afin que le comité de réception fasse immédiatement les préparatifs nécessaires.

Adressez toutes communications au:

PATRIOTE DE L'OUEST,
DUCK LAKE, SASK.

Ne manquez pas l'occasion unique de venir voir et entendre les meilleurs orateurs de l'Ouest, notamment S. G. Mgr Langevin, S. G. Mgr Mathieu et l'Honorable A. Turgeon.

Catholiques de la Saskatchewan, à vous de jeter les bases d'une grande organisation, en venant assister à la CONVENTION. —28 et 29 FEVRIER 1912. Duck-Lake, Sask.

N.B.—Lisez l'article de la première page.

LA CONQUETE DES AMES

Les âmes se conquièrent de vive force, par la confession éclatante et perpétuelle de toute vérité, par le combat éclatant et perpétuel contre tout mensonge.

De par le Monde

Nouvelles du Canada, des États-Unis et de l'Europe

CANADA

Projet gigantesque

Une compagnie à capital de $100,000,000 vient de se former pour exploiter les rapides des Cèdres sur le St-Laurent. Ce pouvoir hydraulique serait deux fois plus puissant que celui des chûtes Niagara qui fournissent cependant l'électricité à tout l'Ontario.

Manufactures à Saskatoon

La partie ouest de la ville est réservée à l'établissement de plusieurs manufactures importantes. Ce centre connu sous le nom de Cordage Park sera relié aux lignes du C. P. R., du C. N. R. et du G. T. P.

A St-Boniface, Man., incendie de l'établissement "Winnipeg Steel Culvert and Granary." Pertes: $15,000.

Le Parler Français au Manitoba

La section manitobaine du *Parler Français au Canada* a tenu deux réunions pendant le mois de décembre et une autre en janvier. Elle s'occupe de la préparation des travaux pour le congrès de Québec et elle organise une séance publique pour faire connaître l'œuvre à notre population de langue française.

Confirmation à Régina

S. G. Mgr O.-E. Mathieu a confirmé plus de trois cents enfants le jour de l'an dans la cathédrale de Régina. Sa Grandeur a fait un éloquent sermon à cette occasion et exprimé ses souhaits à la population catholique de sa ville épiscopale.

Pour le vicariat de l'Athabasca

S. G. Mgr E. Grouard, O. M. I., vicaire apostolique de l'Athabasca, est présentement dans le diocèse de Providence, R. I., dans l'intérêt de ses missions et de la colonisation de la région de la rivière La Paix. Le R. P. Giroux, O. M. I., de ce vicariat, a été nommé agent d'immigration par le Gouvernement d'Ottawa.

Ecole séparée catholique au Pas.

Une école séparée catholique (a Roman Catholic denominational school) a été ouverte le 8 janvier dernier au Pas, district du Keewatin, par les soins de S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., évêque titulaire de Bérénice et vicaire apostolique du Keewatin.

De Prince-Albert à Split Lake

Le Canadien-Nord doit construire un chemin de fer de Prince-Albert à Split Lake qui se rattachera à celui de la Baie d'Hudson. Cette voie traversera une belle région agricole pour la distance de 135 milles.

Les cultivateurs de l'Alberta.

Le syndicats des Cultivateurs de l'Alberta enverra une délégation à Ottawa auprès du premier ministre.

Le Parlement de l'Ontario.

La session provinciale commencera le 7 février.

La tempérance au Nouveau-Brunswick.

La Fédération de Tempérance du Nouveau-Brunswick se livre à une propagande active pour assurer l'adoption d'une loi de prohibition des boissons alcooliques en cette province.

La population de Winnipeg.

Une statistique toute récente porte à 227.339 la population de Winnipeg et de sa banlieue, y compris St-Boniface et Norwood, Man.

Les élections municipales à Montréal.

N'ayant pu obtenir l'appui de la Ligue des citoyens, l'échevin Dandurand retire sa candidature à la mairie de Montréal et laisse champ libre aux échevins Man. et Lavallée.

Le nouveau tarif de transport.

Le tarif réduit pour le transport du grain aux Etats-Unis est en vigueur à partir d'aujourd'hui.

Le transport du blé

Jusqu'à la fin de décembre 1911, le "Nord Canadien" a charroyé pour sa part, 38,750,000 minots de blé de l'Ouest canadien. Il près de 1,000 chars de blé sur sa voies de garage de Fort William attendant leur tour d'arriver à l'élévateur.

Représentant canadien à Paris

Après une longue attente, depuis la disparition de feu M. Hector Fabre, la province de Québec a de nouveau son représentant officiel à Paris, et c'est M. le Dr Philippe Roy, celui-là même qui remplace aussi M. Fabre comme Commissaire du Canada à Paris.

Incendies

A Toronto, les manufactures et les entrepôts de la Cie Allen sont détruits. Pertes: un quart de million.

Mort d'un savant et zélé missionnaire.

Le R. P. Georges Lemoine, O. M.I., est décédé la semaine dernière à Mattawa, Ont. Ce zélé missionnaire possédait à fond la connaissance des langues sauvages et il venait de publier récemment sur ce sujet un ouvrage important et fort remarquable.

ETATS-UNIS

Démission de l'ambassadeur américain

M. Robert Bacon, ambassadeur des Etats-Unis en France, transmet sa démission au Président

(A Suivre en 2me page)

De par le Monde

(Suite de la Première Page)

Taft, qui l'acceptera. La presse française déplore cet événement.

Traité d'arbitrage

Le Sénat de Washington, par un vote de 58 à 8, décide de mettre à l'étude les traités d'arbitrage avec la Grande Bretagne et la France.

Les lignes télégraphiques

Une proposition va être faite au Congrès de Washington, visant à l'achat par l'Etat des lignes télégraphiques et à leur mise en opération comme une section du service des postes.

Menace d'intervention

Les Etats-Unis menacent d'intervenir dans les affaires intérieures de Cuba et l'on croit y apercevoir un prétexte pour annexer filement la Perle des Antilles aux critoires que régit l'Oncle Sam.

Le suffrage des femmes

Un amendement à la Constitution, en faveur du suffrage des femmes, est présenté au Congrès de Washington, par le député Berger, du Wisconsin.

EUROPE

La grève des mineurs

Par 283,000 sur 350,000 suffrages exprimés, les mineurs d'Angleterre se prononcent en faveur de donner avis d'une grève générale au 1er mars prochain.

A Sens et à Tours

Mgr Chesnelong, évêque de Valence, est promu au siège archiépiscopal de Sens et M. le chanoine Métreau est nommé Evêque-coadjuteur de Tours.

Au Portugal

Le conflit s'envenime, au Portugal, entre les autorités ecclésiastiques et celles de l'Etat révolutionnaire. Divers incidents sérieux se produisent; la populace attaque et détruit le Club Catholique, à Gauvenia.

Pour l'inventeur de la mélinite

Le ministère de la guerre, en France, est condamné à verser 100,000 francs de dommages intérêts à M. Turpin, inventeur de la mélinite.

Victime de l'aviation

L'aviateur Ruchonnet se tue, au cours de procédés d'atterrissage à Senlis, à 32 milles de Paris.

La politique du nouveau cabinet français

La déclaration de son programme politique, faite aux Chambres françaises par le nouveau cabinet Poincarré, paraît avoir été généralement bien reçue. Il s'engage à terminer sans retard l'accord marocain, avec l'Allemagne, et à négocier avec l'Espagne, en toute loyauté, pour assurer le protectorat effectif de la France au Maroc. Il fait aussi des promesses en faveur de la R. P., d'une armée et d'une marine fortes, etc.

En Allemagne

Les socialistes allemands n'ont fait aucun gain dans les élections de ballottage. Le Centre catholique est plus fort que jamais.

S. G. Mgr O. Charlebois

Sa Grandeur Mgr O. Charlebois est arrivé hier matin à l'école Indienne St Michel en compagnie du R. P. Lacoste, O. M. I., Vicaire Général et Administrateur du diocèse de Prince-Albert.

Cette visite inattendue mais depuis longtemps désirée a causé à tout le personnel de l'école une bien agréable surprise.

Sans être des perfections proprement dites, les jeunes indiens possèdent la mémoire du coeur et savent à l'occasion témoigner une reconnaissance affectueuse à tous ceux qui leur ont fait du bien.

Plus que tout autre, Mgr O. Charlebois avait droit à ces témoignages de filiale affection.

Pendant sept longues années en effet il s'est dépensé sans compter pour l'amélioration et le bien de l'école indienne de Duck Lake et l'on pouvait dire hier encore qu'il est resté toujours et malgré tout le "bon père Charlebois".

A 4 heures de l'après-midi, en dépit de la neige et du froid, tout le personnel de l'Ecole, ayant à sa tête le R. P. Delmas, O. M. I., était massé sur le perron d'honneur.

Dès que la voiture portant les nobles visiteurs fut aperçue dans le lointain, le son clair de la cloche jeta dans la plaine l'écho joyeux de l'allégresse générale.

Sa Grandeur fit son entrée dans l'école au milieu des applaudissements et en bénissant son ancienne famille qui lui conserve encore aujourd'hui toute son estime et toute sa vénération.

On le lui montra encore une fois de plus le soir même dans un chant de bienvenue et dans une de ces adresses où le coeur sait trouver toujours le mot juste et l'expression la plus sincère.

Aujourd'hui Mgr Charlebois, toujours avec la même bonté, s'est rendu dans les classes et dans la salle de réception des garçons. Il a redit son bonheur de se revoir au milieu de ses enfants et de les retrouver tous pleins de santé et de bonnes dispositions.

C'est un véritable délire d'enthousiasme parmi les jeunes Indiens et Indiennes!

Hélas, le bonheur sur la terre est de bien courte durée, et dès demain matin Sa Grandeur va repartir pour Prince-Albert en attendant d'aller rejoindre son poste de dévouement dans les froides régions du Pas.

Quoiqu'il en soit, nous sommes heureux de cette courte visite et nous espérons la voir se renouveler bientôt mais plus longue et plus consolante encore.

Venez en foule à DUCK-LAKE pour la grande CONVENTION NATIONALE du 28 et 29 FEVRIER 1912.

Les habitudes d'autrefois

Autrefois, dans les familles canadiennes, à la ville comme à la campagne, la prière du soir se faisait en commun et c'était un touchant spectacle que celui du père et de la mère, des grands-parents, et de tous les membres de la famille, unissant leurs voix pour les absents, demandant le repos éternel pour les trépassés. On tenait surtout au Rosaire; il fallait finir la journée en saluant la bonne Vierge.

Autrefois on ne se mettait jamais à table sans demander à Dieu de bénir la nourriture qu'on allait prendre et le bénédicité ne nuisait point à la gaieté du repas.

Autrefois on ne croyait pas que l'Angelus ne devait se dire que dans les couvents et les presbytères, et il n'était pas rare de voir l'ouvrier et l'habitant rompre leur travail au signal donné par la cloche de l'église paroissiale, s'agenouiller et se signer avec foi. Le travail n'en souffrait pas.

Autrefois, quand on passait devant une église, on se découvrait par respect pour la majesté de Dieu qui y réside; c'est un acte de religion, de reconnaissance et d'amour.

Autrefois, on saluait toujours le prêtre que l'on rencontrait sur le chemin, même lorsqu'on ne le connaissait pas. On le saluait comme le représentant de Dieu, comme un ami.

Bonnes et pieuses coutumes! Les parents les enseignaient de bonne heure à leurs enfants, elles entraient naturellement dans la vie du chrétien.

Elles ne sont pas encore toutes disparues, mais elles tendent malheureusement à disparaître. Nous sommes pourtant et nous nous disons chrétiens comme nos pères.

Ne devrions-nous pas garder avec un soin jaloux les touchantes traditions qu'ils nous ont laissées?

Je ne crois que ce que je vois

Quelle sottise! Alors-vous ne croyez pas à l'histoire, puisque tout le passé est séparé de vous par le temps et que vous n'avez point été témoin oculaire des événements de l'histoire! Alors vous ne croyez pas à la géographie, puisque vous n'avez pas fait le tour du monde comme le capitaine Cook: Alors vous ne croyez pas à la science, puisqu'elle repose sur des principes et des découvertes faites avant vous!

Alors vous ne croyez pas à la patrie, puisque la patrie ce sont les gloires du passé, les héros, les saints, les génies qui ont illustré la vieille France; ce sont les gloires de l'avenir, les résurrections et les prospérités qui illustreront la France de demain! Vous n'avez rien vu de tout cela. Alors vous ne croyez pas à votre âme, puisqu'elle n'a ni couleur, ni dimension, ni visage! Alors vous n'êtes, qu'un animal!

Je ne crois que ce je vois.—Bah! c'est un prétexte pour faire tout ce que vous voulez et rien que ce que vous voulez; pour vous débarrasser de l'invisible qui vous gêne; oui, Dieu l'âme, l'autre vie sont des réalités gênantes, et pour couper court, vous dites: Je ne crois que ce que je vois.

J'avoue que c'est commode, mais combien périlleux pour la société! Malheur à un peuple qui ne croit que ce qu'il voit! On ne voit ni la consciense, ni le devoir, ni la justice, ni les réalités qui sont au-delà de l'horizon terrestre. Et, alors?.. Alors, il ne reste plus qu'à chercher dans le temps présent toute la somme de bonheur que la terre peut donner. En avant donc toutes les jouissances et du bien-être immédiat!...La conclusion est fatale; essayez de vous y soustraire!

ERNEST AUGIER.

Le Croise

LIVRAISON DE JANVIER

Sommaire.—Notre épiscopat: S. G. Mgr Brunault (avec portrait). Le mouvement social: Les hommes et les œuvres: Caisses Populaires, Amédée Denault. La Croix Noire: La campagne se poursuit activement, A. D. Les défunts de la Croix Noire. Chez "nos gens" des États-Unis: La lutte antialcoolique, C. D. Le mouvement catholique: Le Congrès des Catholiques Allemands, Abbé C.-A. Maurin. L'Action Sociale Catholique: La Ligue du Sacré-Cœur et la Caisse Populaire à Notre-Dame du Chemin, "L'Action Seciale." Un nouveau cercle de l'A. C. J. C. La publicité catholique: Quelques statistiques et quelques réflextions, A. D. Variété sociale: A côté! Jean-Marie. Pensées détachées: Deux maux destructeurs, Le Vieux Croisé. Un recul de l'alcool: Le Social.

ÉGLISE CATHOLIQUE
— DE —
DUCK LAKE
RÉVÉREND TH. SCHMID, CURÉ
Offices de la Semaine:
6 hrs et demie: Messe basse.
Offices du Dimanche:
10 heures: Grand'Messe et Sermon.
2 hrs de l'après-midi: Catéchisme.
3 heures: Vêpres et Bénédiction du Très Saint Sacrement.
Tous les premiers Vendredi du mois Messe de Communion à 7 hrs et demie a.m. et Bénédiction du Très Saint Sacrement à 7 hrs et demie p.m.

Mademoiselle Fracasse

Vous ne connaissez pas mademoiselle Fracasse? — Je vous la présente. C'est une fleur rare en nos parterres, mais d'autant plus intéressante.

Comme toutes les jeunes filles, mademoiselle Fracasse a vingt ans, ou les a eus: on n'est pas jeune fille, si l'on n'a pas cet âge; elle n'a de plus que deux ou trois petites ressemblances accidentelles avec la belle moitié du genre humain, qu'il ne sert à rien d'énumérer.... A part cela, elle est unique!

A vingt ans, mademoiselle Fracasse est passée maîtresse-ès-sciences politiques. Quand les autres femmes se cassaient la tête à étudier l'art d'une bonne soupe ou d'un rôti suffisamment doré, elle lisait "La Lune" pour apprendre à gouverner les nations, et puisait dans cette feuille émaillée de portraits des grands hommes, les saines doctrines des gouvernements honnêtes et progressifs.

Aussi bien, il faut voir avec quel dédain convaincu elle se plait à proclamer que Bourassa est un fou, un raté, un nationaliste, pour tout dire.

N'allez pas douter un instant de ses affirmations: Comme feu M. Prudhomme, elle a ses opinions et elle les partage à l'unanimité, que oui!

Elle sait la politique et beaucoup d'autres choses. Elle joint notamment à sa parfaite connaissance du gouvernement des peuples, une science approfondie de la littérature.

Le ravaudage! la couture! allons donc! ce sont choses bonnes pour celles qui ne sont pas mademoiselle Fracasse! Mais, elle!

Buraliste à ses heures, elle a étudié Racine et Corneille dans un modeste bureau d'avocat ou de notaire, sur les touches de sa machine à écrire; elle a approfondi de la même manière savante tout un Châteaubriand, un peu d'Alexandre Dumas et de Marcel Prévost. Elle sait même de mémoire le nom de René Bazin, et peut épeler sans broncher celui de Faguet.

Il n'y a rien de surprenant, alors, que Mlle Fracasse regarde de haut les petites feuilles campagnardes dont les articles ne sont pas signés des grands noms de "La Lune."

Est-il besoin de dire que jamais elle ne s'abonne à ces petits journaux?... Si, dans un moment de faiblesse, il lui agréait de jeter un regard sur cette pauvre littérature, elle emprunterait le numéro de la voisine; mais elle aurait bien soin de lui dire qu'elle n'est pas abonnée, qu'elle ne s'abonnera pas.

Elle ne négligera pas non plus d'éplucher en sa présence comme il convient, l'article de tête, ou...... de queue. Ayant le monopole de la science, elle a de plus celui de l'esprit. Il serait renversant que quelqu'un doutât un seul instant du contraire.

Il faut voir aussi comme elle dissèque savamment les pensées des barbouilleurs de la campagne ou de la petite ville; comme elle sait montrer le peu d'intelligence qu'elles—les pensées—révèlent.

—"Est-ce assez bête? N'est-ce pas une monstrueuse idiotie? Que c'est plat!"...... Et d'autres sentences tout aussi spirituelles.

Si le hasard lui permet de faire une promenade en automobile, elle peut au retour disserter sur la mécanique moderne, les chevaux-vapeur, la vitesse accélérée, la galanterie et le beau teint du chauffeur.

Quand elle volera en aéroplane —ce qui ne lui arrivera guère, car elle n'est pas assez légère de la tête pour permettre à la machine de s'élever souvent—elle parlera avec enthousiasme à ses amis de l'anneau énorme que portait au doigt le jeune Saturne, de la cordialité de M. Mercure, de l'habileté du général Mars, des chi-chi délicieusement dorés de mademoiselle Comète Halley.

Mademoiselle Fracasse a beaucoup d'autres qualités, que je vous demande la permission de ne pas énumérer. Il faut respecter l'humilité naturelle des dames, même en racontant.

Et dire qu'une intelligence de cette espèce, qu'un cerveau si bien organisé domine un corps exsangue, maigrelet et nerveux, habillé comme tous les autres de la robe collante ou bouffante, suivant les nécessités de l'heure présente; qu'une tête si puissante porte un chapeau Georgette, turban ou merry-widow, comme les autres; que Mademoiselle Fracasse, à cause de ses qualités supérieures, court le risque souverain de rester incomprise, de ne jamais rencontrer le Prince Charmant, d'être la dernière de sa race!

C'est-y pas d'valeur!

MACHIN

Les délibérations parlementaires

"Les délibérations parlementaires, dit encore Louis Veuillot, représentent plutôt des combats que des discussions, plutôt des surprises que des combats. Les orateurs ne sont pas des conseillers qui donnent leur avis, s'occupant seulement de trouver ce qu'il y a de plus sage à faire et de plus favorable à la chose publique: ce sont des avocats qui plaident leur cause, je dirais presque des chefs de bande qui cherchent à vaincre ou à surprendre l'ennemi, pour faire leurs propres affaires et celles de leurs gens.

Avant le débat ils savent ce qu'il penseront après le débat; ils ont leur but arrêté, ils font leur plan de campagne. Tel dira ceci, tel dira cela; Paul attaquera de ce côté, Jean de cet autre; on fera tel avantage aux alliés: à ceux-ci plus, à ceux-là moins.

Tout est prévu. L'entreprise durera quatre jours. Il y a une batterie qu'on démasquera ou qui restera muette, suivant l'occurrence. Si c'est le premier ministre qui parle, Guillaume répondra; si c'est un autre, il suffira de Jacques; si l'heure est trop avancée pour que Guillaume puisse faire son discours Pancrace obstruera la tribune et n'en descendra qu'ayant mis l'auditoire en humeur de dîner. Si l'occasion favorable ne se présente pas de dire certaine chose qui peut produire de l'effet, on se fera attaquer par un indifférent ou par un faux frère, qui donnera sujet de répondre.

Mille autre ruses sont en jeu. Il se trouve des rencontres où tout tient à deux voix: on fait l'impossible pour débaucher, retenir, empêcher deux hommes du camp ennemi. Enfin, c'est si bien un combat, que les gens qui s'y livrent, disent les *combats*, les *luttes* de la tribune, et qu'à la fin il y a des vainqueurs et des vaincus."

Marcher au devoir

"J'ai la conviction que nous nous acheminons vers le mieux, sinon politiquement, du moins socialement. N'êtes-vous, catholiques, pleins de la science du devoir social et convaincus que, de par votre foi, vous appartenez à la cause de tous vos frères, les hommes?

"Un jour—quand? je ne sais plus—le cardinal Perraud terminait l'un de ses admirables discours par ce mot superbe: "marcher au devoir."

"Ce mot, si simplement chrétien et d'accent si fier, je le reprends: Marchons au devoir. Dieu fera le reste!"

Mgr DADOLLE, évêque de Dijon.

Au Coin du Feu

Education et Instruction

Beaucoup de personnes ne savent pas faire la distinction entre les deux termes d'éducation et d'instruction. Dans le langage courant, on les confond très souvent.

Des personnes, et ceci est plus sérieux, ne songent qu'à développer l'instruction, pensant qu'elle suffit pour qu'un enfant soit bien élevé. C'est là une très grave erreur. Et, cependant, combien de nos contemporains paraissent mettre l'instruction au-dessus de tout et avant tout.

Il faut soigneusement distinguer l'une de l'autre. L'éducation développe les facultés; l'instruction élève l'âme, nourrit l'esprit. L'éducation fait les hommes, l'instruction les savants. En somme l'éducation est le but, l'instruction n'est qu'un des moyens.

Par l'éducation, on développe chez l'enfant les facultés du cœur, le sentiment de la justice, de la reconnaissance, de la pureté, la franchise, l'obéissance. Par l'éducation on essaiera de détruire chez l'enfant tout ce qui peut faire obstacle à ce développement.

Ce rôle est beaucoup plus important que celui de l'instruction, qui a pour but principal de former les facultés de l'esprit et de l'orner de connaissance nécessaires ou utiles à la vie.

De là vient qu'un homme peut avoir de l'instruction et être très mal élevé, tandis qu'on rencontre des ouvriers sachant à peine lire et écrire, et qui cependant ont une bonne éducation.

Ces ouvriers ne sont-ils pas plus estimables que certaines gens qui passent pour être instruits et qui sont remplis de défauts?

Platon disait avec raison: "L'ignorance absolue n'est pas le plus grand des maux, ni le plus à redouter: beaucoup de connaissances mal dirigées est quelque chose de bien pis."

Mettons une excellente éducation à la base; nous aurons au-dessus une excellente instruction.

Ceux-là exceptés!...

Mes chers habitants, s'il y a une chose pénible pour l'homme, c'est de perdre par sa faute un beau bien qu'il possédait, surtout si c'est un bien qu'on peut partout apporter avec soi, sans être plus chargé.

Presque tous vos enfants, maintenant reçoivent de vous un bien de cette nature et la grande moitié d'entre eux le perdent par leur faute.

Que d'enfants qui sortent de l'école, pouvant écrire une lettre et lire dans n'importe quel livre et qui à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, lors de leur mariage, ne savent plus signer leur nom, ni lire les prières de la messe.

Ils regrettent alors le temps perdu, mais n'ont plus le courage de le reprendre pendant les longues veillées d'hiver.

Perdre son temps d'une manière inutile et souvent criminelle depuis l'âge de treize ans jusqu'à celui de vingt, quelle folie! quel crime!

Voyez-les passer ces jeunes gens de quinze à seize ans, dans leurs voitures à ressort, conduisant un grand cheval efflanqué, les mains pendues dans les guides, moins souvent pour retenir l'animal que pour l'empêcher de tomber; entendez-les crier aux autres fous qu'ils rencontrent:

—"Nous, nous allons veiller par en haut."

Et les autres de répondre:

—"Nous, nous allons veiller par en bas."

Puis en disant cela, chacun de donner un coup de fouet à son cheval qui fait un saut et retombe à la même place. Ils appellent cela faire la vie de garçon en seigneurs, préparation prochaine à la vie de famille en quêteux.

Jamais ils n'ouvriront un livre, jamais ils n'écrivent un mot, et ils oublient bien vite le peu qu'ils savaient. Leurs doigts ne sont jamais tachés d'autre encre que du jus d'une écœurante chique qu'ils ont constamment à la bouche. Quelle honte de perdre le temps le plus précieux de sa vie pour un jeune homme qui a cependant une belle intelligence!!

Quand mon oncle Germain chantait:

Qui dit: pas fin est notre Canadien,
Ne s'trompe pas, rien que d'un petit brin;

il exceptait toujours les jeunes gens de cette sorte.

Z. LACASSE, O. M. I.

L'autorité Paternelle

Les parents de nos jours sont en général débonnaires, mous, confiants outre mesure en leurs enfants, sans souvent les connaître, pour l'excellente raison qu'ils ne se donnent pas la peine d'étudier à fond leur caractère. Alors que dans les villes surtout, connaissant tous les dangers auxquels ils sont sans cesse exposés, ils devraient donner preuve d'une fermeté rigoureuse, et faire sentir une autorité nécessaire, sur une jeunesse parfois récalcitrante et portée au vice.

Il y a assurément des natures difficiles, parfois même impossibles à contrôler, à dompter le cas se présente, mais alors il ne reste plus, lorsque tous les moyens normaux ont été employés, qu'à recourir aux grands remèdes, car il vaut encore mieux que des enfants intraitables soient en lieu sûr, que de les abandonner à cette terrible école du vagabondage, qui conduit tôt ou tard à la prison.

Mais avant, et dans la majorité des cas, il y a cette autorité paternelle à exercer avec fermeté et il est bien rare que, si elle est judicieusement appliquée, elle ne donne pas d'excellents résultats.

Que de remerciements un jeune homme ne doit-il pas à ses parents, lorsque, arrivé à cet âge où il comprend toute la nécessité d'une obéissance souvent coûteuse pour un enfant, il reconnait, grâce à elle avoir évité les fautes graves qu'il aurait pu commettre, si on l'eût abandonné à sa propre volonté sans jamais la contrôler.

Le meilleur père est celui qui guide ses enfants, qui se fait respecter et non pas celui qui se désintéresse de leur conduite et les écoute trop. Autrefois, c'était la règle, aujourd'hui, c'est l'exception.

Ne cedez jamais

Les parents ne sont plus respectés pour bien des raisons... mais surtout parce qu'ils cèdent trop souvent aux caprices de leurs enfants.

Un exemple entre mille.

—Mère, donne-moi une pomme.

"Y penses-tu, ma pauvre enfant. Tu es folle. Tu viens d'être souffrante; le médecin t'a défendu les fruits; pour sûr, tu n'en auras pas."

La petite fille devient grognon.

—Oh! c'est inutile... Je t'ai dit non, c'est non! Tu m'as bien compris, n'est-ce pas?"

Les cris éclatent et la note change, c'est-à-dire que la mère mollit déjà.

—"Voyons, ma chérie, tu veux donc être malade. Je t'assure que les fruits sont mauvais pour toi."

—Si, c'est bon, na!

Nouvelle tactique; nouveau changement, voix différente:

—"Tenez, vous allez voir comme nous avons une enfant gentille... Viens mon trésor, viens, ma reine, sur ta petite mère, montre que tu es mon chou, ma fille chérie..."

—"Laisse-moi tranquille..." riposte la fillette en se débattant, "tu m'ennuies!"

La maman intimidée essaie la menace.

—"Voyons la laide, comme c'est vilain, ce que tu fais là. Va, je ne t'aime plus, tu n'es plus ma fille chérie."

—Ça m'est bien égal, glapit l'enfant qui jette des hauts cris.

Alors, d'un ton d'autorité comique en pareille aventure, la mère dit d'une voix solennelle:

—"Ecoute, aujourd'hui par exception, je veux bien te donner... un petit quartier de pomme: mais je te préviens qu'il sera inutile d'insister un autre jour. C'est la dernière fois que je cède.

—Je n'en veux pas, répond l'enfant: et aux cris succèdent de vrais hurlements.

—"Ah! tu n'en veux pas? Eh bien! tu n'en auras pas" affirme la mère décontenancée.

La petite "reine" rage, trépigne et frappe du pied. Et la mère vaincue, s'écrie: "Mon Dieu, quelle créature assommante, c'est à faire damner un saint. Tiens, la voilà, ta pomme... Mange-là et si tu es malade tant pis."

N'est-ce pas ainsi, mères de famille, que vous agissez souvent vis-à-vis de vos enfants. Si maintenant ils ont mauvaise tête à qui la faute? Donc, ne cédez jamais aux caprices de vos enfants.

Cela me rappelle cette autre histoire d'un petit garçon de neuf ans. Ses réponses naïves sont effrayantes.

—Voyons, mon enfant, aimes-tu bien ton papa?

—Oh! oui, M'sieur.

—Pourquoi?

—Parc'qu'y me fouette jamais.

—Et ta maman, tu l'aimes bien aussi?

—Oh! oui, M'sieur. Ell'fait tout c'que j'veux.

Pire que la Picote

Si on nous annonçait soudainement que la picote vient de faire son entrée dans quelques familles canadiennes et qu'elle semble vouloir se propager et les visiter toutes, nous voyons déjà quelle terreur ce serait parmi nous et l'on prendrait tous les moyens pour enrayer la marche du fléau.

Mais si un mal plus terrible encore exerce ses ravages dans nos familles, pourquoi ne faisons-nous pas la même chose?

L'alcoolisme est précisément ce fléau pire que la picote; il est la ruine de la société, le déshonneur et la honte des familles, et la cause de tant de crimes et d'accidents dont nous sommes témoins tous les jours.

Les parents chrétiens ne semblent pas se soucier de mettre leurs enfants en garde contre cette peste de l'ivrognerie; que dis-je? ce sont eux, les parents qui donnent l'exemple aux jeunes. Aussi, ces derniers sont bien plus assidus à fréquenter les buvettes que l'église.

Et comme ils sont édifiants, nos jeunes biberons! Il n'y a pas longtemps, j'étais réveillé en pleine nuit par une bande de jeunes gens de 14 à 15 ans, qui, une bonne partie de la nuit, crièrent dans la rue les insultes les plus grossières et les blasphèmes les plus épouvantables. L'un d'eux fit un pari qui lui fait honneur. Pensez-donc, il se faisait fort de boire une demi-pinte en une gorgée! Quel exploit!

Et ces scènes se répètent chaque semaine. Nos jeunes gens vont bien, c'est admirable! Bravo! mes amis, vous faites honneur à votre race et à votre titre de catholique.

Hélas! que c'est donc triste de voir nos jeunes canadiens se laisser aller si facilement à l'ivrognerie et aux autres vices qui en découlent! Pauvres jeunes gens, quel avenir ils se préparent: triste avenir sur la terre certainement; quand à l'avenir éternel, je ne crois pas que c'est en désertant l'église pour fréquenter les "saloons" qu'on le prépare.

JOS. LAFERRIERE.

VARIÉTÉS

Le nez d'un ivrogne n'est point peint avec des couleurs d'eau.

Si l'on dressait une statistique exacte je suis sûr qu'on constaterait que les *bals* tuent plus de monde que les *balles*.

Ne donnez jamais l'heure la nuit aux malfaiteurs. Après l'heure, ils veulent la montre.

DEUX ANS AUX PAYS DES CHAMEAUX

ROMAN VECU
PAR
LE FRANC-TIREUR
Écrit Spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

DEUXIÈME PARTIE

Dans le Sahara

III

DE TERRIBLES ÉCREVISSES

(Suite)

Nonchalement étendus sur le sable, Moreau et ses deux compagnons écoutaient tout cela. Mais pas un mot ne sortait de leurs lèvres, pas une réflexion ne venait trahir leurs pensées..A quoi bon troubler par un verbiage inutile et peut-être sans écho un charme aussi bizarre..?

Un fait d'une autre nature vint soudain jeter l'émoi parmi les chanteurs et les rêveurs.

Un grand diable de nègre accourait de toute la vitesse de ses jambes en gesticulant et en poussant des cris capables de réveiller tout un régiment de sourds endormis.

—Ya ben Lakdar!... Ya ben Lakdar!...(C'était le nom d'un des spahis indigènes chargés du service d'escorte volante.)

En un clin d'œil, le grand nègre eut traversé le camp et en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, il se jeta sur le fourniment du spahi, décrocha son sabre affilé, sortit la lame du fourreau, plaça son avant-bras gauche sur le dossier d'une selle arabe et,..d'un coup sec, il se trancha la main.

D'un bond, Moreau fut sur pied et, suivi de Dorel et de Vivès, il s'élança vers le malheureux qu'il prenait pour un fou...

—Qu'est-ce que tu as, Mohammed?...

—Rigardi mon main, par tirre.. ti vois pas?...

Et tout en parlant, le courageux turco se faisait serrer vigoureusement le bras au-dessus du poignet avec une lanière de cuir, pour arrêter l'hémorragie.

—Ti vois pas, moz'ami,...tiens, chouffe, (regarde)..li scorpi vouli boulotti moi,..mais moi plus fin,.. coupi tout et..je m'en fiche à présent, y en a la classe!...

Le malheureux, pendant son sommeil, avait été mordu par un de ces scorpions noirs, si nombreux en Algérie, et dont la piqûre fait tant de victimes quand on a pas le courage d'employer immédiatement le remède énergique que nous venons de voir et qui est très souvent d'ailleurs le seul.

Tout en parlant, Moreau s'aperçut que Vivès tremblait comme une feuille et qu'il devenait pâle comme un mort.

—Eh quoi, vieux fiston, y paraît que ça te fait de l'effet de voir charcuter la viande humaine!... on dirait que tu vas rendre l'âme!

—Dis-donc, murmura Dorel, si tu veux un péca, faut pas te gêner, tu sais?

—Ah taisez-vous, répliqua Vivès, si vous saviez!..

—Quoi donc?..Allons, vieux lascar,ne va pas t'évanouiller comme une femme, c'est pas l' moment. Qu'est-ce que tu as?

—J'ai...c'est les scorpions qui me rendent malade!

—Mais, vieille bête, attend au moins qu'ils viennent te rendre visite, pour leur dire des sottises.

—C'est que,...imaginez-vous que ce matin j'ai passé une heure et demie autour du puits à ramasser des écrevisses avec ma fourchette et v'là t'y pas que c'que j'prenais pour des écrevisses.... c'était....des scorpions..

—Ah, s'écria Dorel, saisi soudain d'une hilarité exhubérante, tu m'la copieras celle-là, toi aussi... Oh la la...des scorpions pour des écrevisses!...Oh la la la la!... tu m'la copieras!...

—Il faut avouer, conclut Moreau, que c'était au moins de terribles écrevisses, car si elles t'avaient pincé, tu ne serais certainement pas ici maintenant, pauv'vieux!..

—Ah la la la!..est-ce qu'elle était forte ta friture?...

—J'en ai bien pris une dizaine. D'ailleurs y sont dans ma musette (petit sac de toile que le soldat porte en route) vas-y voir si tu veux, moi j'en ai assez.

Dorel courut chercher la musette suspendue à un faisceau de fusils et put en effet contempler les fausses écrevisses qui n'attendaient plus qu'une dernière préparation pour paraître sur la table.

—Ben, mon colon, tu peux dire que tu as d'la veine d'en être quitte à si bon compte. C'est presque tous des noirs!...A quelle sauce faut-il préparer les délices de Monsieur?...

Mais confus de se voir ainsi mystifié, Vivès, sans répondre, prit son fusil et s'éloigna du camp.

(A Suivre)

Bien avant 1789

Il existe, au Canada, certains esprits férus d'idées révolutionnaires, pour qui rien de bon ne s'est fait ni en France, ni ailleurs, avant la fameuse perturbation sociale de 1789, qui marque une date sanglante dans l'histoire du monde. Voici, à ce sujet, une page de Louis Veuillot, dont la vérité apparaît encore plus saisissante, à la lumière des derniers événements:

"Eh quoi! la souveraineté nationale, la justice, la charité sont les inventions de 1789? Avant 1789, il n'y avait pas de nation souveraine, pas de justice, pas de charité; le monde n'était pas tiré de l'oppression, de l'esclavage, du vice?

La souveraineté nationale? Qui aurait osé dire, avant 1789, que la France ne s'appartenait pas? Qui aurait osé aspirer à lui donner un chef qui ne fut point du sang de ses rois? qui aurait cru, dans le monde entier, que cette nation fière en viendrait à recevoir pour maître quiconque lui serait jeté par le hasard de la sédition ou même du talent, ou tout simplement du nom?

La justice? Il n'y avait point de justice dans le pays le plus anciennement catholique de l'Europe, dans le pays de saint Louis, dans la nation dont le gouvernement était celui qui rappelait le mieux les juges d'Israël? Point de justice dans le royaume fondé par les évêques, dans la patrie des grands magistrats et des grandes magistratures? Il a fallu inventer la justice en 1789! On dit cela, à nous qui, le jour où cette même prétendue justice fut inventée, avons commencé d'apprendre à connaître les délateurs, la tyrannie et les spoliations, et qui ne sommes pas sûrs aujourd'hui de trouver demain un tribunal capable de garantir à aucun de nous ou son honneur, ou sa liberté, ou sa vie, ou sa propriété!

La charité enfin, la charité sociale, qui prend soin de diminuer progressivement l'ignorance, la misère et le vice; cette charité était inconnue? Personne en France n'en avait l'idée! Il a fallu que les philosophes parlassent; et la charité a pris naissance le jour où furent dispersées les congrégations religieuses qui enseignaient le pauvre, qui nourrissaient le pauvre, qui soignaient tous les maux physiques et moraux du pauvre! Les législateurs qui proscrivent les communautés hospitalières, qui dispersèrent les communautés savantes, qui livrèrent à d'infâmes voleurs tous les biens de la science et de la charité, qui remplacèrent le Frère de Saint-Jean-de-Dieu par l'infirmier mercenaire, le Frère de la Doctrine Chrétienne par le maître d'école mercenaire, le Bénédictin et le Jésuite par le professeur mercenaire, et qui firent en même temps décrets sur décrets, allant jusqu'à la proscription, jusqu'à la mort, pour préserver leur mercenaire contre la concurrence du dévouement gratuit; ces législateurs là ont fondé la charité civile qui n'existait pas!..

Nous jetons la plume, nous ne pouvons prendre sur nous d'aller plus loin."

Le Congrès de la Langue française

(Du Progrès du Saguenay)

Le Congrès de la Langue française constitue une manifestation nationale de la plus haute valeur.

La langue est le lien fondamental et principal qui unit entre eux tous ceux qui se réclament d'une même nationalité, C'est elle qui exprime et manifeste à l'extérieur l'âme de la nation. Si l'on veut garder fidèlement le dépôt sacré de nos traditions et de notre foi, il faut conserver notre langue française. Pour nous qui vivons au berceau de la race, la tâche est relativement facile bien qu'elle exige quelquefois des luttes et des sacrifices.

Cette tâche est plus difficile pour les groupes de l'Est et de l'Ouest, pour les rameaux détachés du tronc principal et transplantés en terre étrangère.

Nos frères de l'Acadie et de l'Ontario, de l'Ouest et des Etats-Unis, ont à soutenir, pour la conservation de leur langue, des attaques plus nombreuses, des combats plus difficiles. Souvent ils doivent se tourner vers leurs frères de la province de Québec, et leur demander le concours de leurs lumières, de leurs ressources et de leur sympathie.

"La province de Québec, disait l'honorable M. Constantineau, juge de l'Ontario, a été appelée avec raison le berceau de notre race dans l'hémisphère occidental. C'est la Mère-Patrie du Canadien-Français, et toutes les ramifications de la race dans l'Ontario et les provinces de l'Ouest comme aux Etats-Unis, lui doivent amour filial: mais la province de Québec doit à ses enfants de les protéger, comme une mère, jusqu'à leur majorité et de les soutenir dans les luttes qu'ils font en son nom et pour les principes qu'elle-même leur inculqua."

Nous n'avons pas toujours fait malheureusement, pour nos frères dispersés au loin, tout notre devoir. Nous trouvons dans la convocation du premier Congrès de la Langue française, l'occasion de donner à nos compatriotes de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, le concours dont ils ont besoin, l'appui moral qui leur est nécessaire, les marques d'intérêt et de sympathie que nous leur devons. Pour cela nous ferons du Congrès une des plus importantes manifestations patriotiques dont Québec aura été le témoin.

Mais cette immense manifestation nécessitera beaucoup de frais. Elle sera surtout suivie d'œuvres qui, elles-mêmes, exigeront d'assez grosses dépenses et c'est pourquoi tous les amis de la langue française se feront un point d'honneur de s'inscrire sur les listes du Congrès.

Pour $25 ou plus on devient membre donateur; pour $5 ou plus, bienfaiteur: pour $2 titulaire, et pour 50 cents, allié. Cette simple souscription de 50 cents donne droit d'assister à toutes les réunions du Congrès; celles de $2 et plus donnent droit au compte rendu officiel, qui sera un document de premier ordre.

"Le Congrès est convoqué pour examiner les questions qui concernent la conservation, la défense, l'enseignement, la culture et l'extension de la langue française au Canada."

Vous ne doutez pas de cette vérité: "L'usage et le développement de notre langue maternelle sont nécessaires à l'accomplissement de notre destinée; notre langue est, en effet, la gardienne de notre foi, la conservatrice de nos traditions, l'expression même de notre conscience naturelle.

Elle est attaquée, aujourd'hui, ouvertement et dans certains milieux qui voudraient tarir, à l'école, les sources mêmes du français. Laisserions-nous se défendre tout seuls ceux des nôtres qui subissent ces assauts? Notre devoir n'est-il pas de nous grouper pour leur prêter l'appui de nos encouragements, de nos vœux, de notre influence?"

Nous laissons la réponse à la clairvoyance et à la générosité de tous les patriotes canadiens-français. Nous ne doutons pas qu'ils s'associeront avec joie au noble geste du Congrès de Quebec.

JE LUI DOIS TOUT

L'Eglise est ma Mère et ma Reine. C'est à elle que je dois tout, lui devant la connaissance de la vérité; c'est elle que j'aime, c'est par elle que je crois; d elle seule, j'espère tout ce que je peux espérer: homme, la miséricorde divine: citoyen, la renaissance et le salut de la patrie.

Les Mémoires de Louis Schmidt

Reminiscences

Écrites spécialement pour le "Patriote de l'Ouest"

CHAPITRE V

(1868-69-70)

(Suite)

La chasse au bison était finie, aussi, ou peu s'en faut, pour les gens de la Rivière Rouge.

Tout le buffalo était de l'autre côté du Missouri, ou refoulé vers l'Ouest dans le Montana, sur les bords de la Rivière au Lait et au-delà.

Dans ces conjonctures, les autorités du pays, Mgr Taché en tête, commencèrent à organiser des comités de secours, à s'adresser aux personnes charitables des pays voisins, les Etats-Unis et le Canada. La Compagnie de la Baie d'Hudson souscrivit aussi une forte somme d'argent, et ainsi la famine fut évitée, ou du moins on en circonscrivit beaucoup les ravages.

Je trouvai aussi un grand changement parmi le peuple. On commençait à parler *politique*, même parmi nos gens. Ce mot était tout nouveau alors: on ne le croirait pas aujourd'hui, où tout le monde, jusqu'au sauvage et au dernier marmiton, le connait et le pratique.

La Confédération Canadienne venait de se former, et elle voulait déjà s'agrandir. Une loi passée au dernier parlement autorisait le gouvernement à acquérir les Territoires de l'Ouest pour les unir au Canada. Un marché avait été conclu par lequel la Compagnie de la Baie d'Hudson, souveraine de ces contrées, cédait tous ses droits, moyennant trois cent mille louis à lui être payés, et la Rivière-Rouge allait devenir partie du Canada.

Voilà ce dont on parlait. Les uns s'en réjouissaient et en attendaient monts et merveille. Les autres, plus prudents ou n'y comprenant goutte, se taisaient ou faisaient de grandes réserves.

ARRIVÉE DE RIEL — 1868 —

C'est sur ces entrefaites, vers la fin de l'été, qu'arriva à St-Vital, mon ami Riel, venant des Etats-Unis.

J'allai le voir peu après, et il me demanda de demeurer avec lui pendant quelque temps, ce que je fis bien volontiers.

Nos entretiens roulaient naturellement sur les changements qui se préparaient pour notre pays. Nous tirions aussi des plans. Mais comme nous ne connaissions encore rien de définitif sur les instructions du gouvernement canadien, nous devions attendre les événements, bien résolus toutefois de nous occuper des affaires publiques quand le moment en sera venu.

Nous sommes maintenant au mois de février 1869. Les vivres commencent à manquer en bien des endroits. Il faut trouver de nouvelles industries pour s'en procurer.

Plusieurs de mes lecteurs savent que la Rivière Rouge est très poissonneuse en été, mais je ne sache pas que personne eût jusqu'alors fait la pêche en hiver, sous la glace. C'est ce qu'on va faire maintenant.

Je ne sais pas qui en a eu la première idée, mais celui-là l'a eu heureuse dans tous les cas, car bientôt il n'y eut plus de place pour tendre des rêts; tout le monde s'y était mis. C'est près de l'embouchure de l'Assiniboine, en remontant la Rouge, que la pêche se faisait. C'était merveilleux de voir la quantité de poissons qui se prenait. C'était une véritable providence.

J'eus là l'occasion de faire profit des connaissances que j'avais acquises au Rabasca dans ce genre d'industrie, et mon expérience servit à plusieurs.

C'est aussi vers ce temps-là que je reçus enfin, par l'entremise de Mgr Taché, l'argent que le gouvernement américain me devait pour mes services chez les Sioux en 1864. Le pauvre P. André, alors dans la Saskatchewan depuis 1865, n'avait cessé, depuis son voyage à St Paul, de faire des instances réitérées pour que ses hommes fussent payés, et il avait enfin réussi dans ses démarches, ce qui le soulagea beaucoup.

J'employai cet argent à m'acheter des bœufs et des charrettes, et au départ de la caravane ordinaire pour les Etats-Unis, j'étais du nombre des voyageurs.

Nous allions, comme on disait alors, *à la farine*. Les marchands et autres qui avaient de l'argent l'achetaient, et nous la transportions pour en avoir la moitié. Nous nous rendimes jusqu'à la rivière des *Sauks* (Sauk Rapids) où il y avait des moulins, à quelque 50 ou 60 milles en deça de St Cloud.

A mon retour j'allai habiter une maison que Mgr Taché m'avait prêtée sur le haut de la rivière, et je pris avec moi ma mère et deux de mes sœurs qui avaient toujours demeuré chez mon grand'père.

C'est à la suite de ce voyage qu'on vit pour la première fois des lampes à pétrole dans le pays.

Après les foins, je repartais pour les Etats-Unis, et j'allais jusqu'à St Cloud. C'est pendant ce voyage qu'éclatèrent les troubles de la Rivière Rouge, auxquels je vais maintenant consacrer quelques pages.

TROUBLES DE LA RIVIÈRE ROUGE
1869-1870

Qu'on ne s'attende pas cependant à ce que je fasse un historique complet de ces événements fameux, dont l'écho s'étendit bientôt jusqu'aux vieux pays.

Je ne suis pas un historien et ne fais pas œuvre d'historien. Ces notes écrites à la hâte et sans préparation — mon style le montre — toutes véridiques qu'elles soient, sont plutôt des impressions passagères et personnelles qu'un écrit suivi.

(A Suivre)

A MM. les Curés

Nous avons augmenté considérablement le tirage de la présente édition du journal afin de mieux faire connaître la convention nationale des catholiques de langue française de la Saskatchewan convoquée à Duck Lake pour les 28 et 29 février.

Nous prenons la liberté de vous adresser quelques numéros supplémentaires de notre journal et nous comptons sur votre bienveillante obligeance pour en assurer la distribution aux intéressés.

La prochaine livraison contiendra la suite des listes d'adhésion.

Si l'on veut suivre le mouvement intéressant qui s'organise pour les nôtres dans la Saskatchewan, ceux de votre localité qui ne sont pas encore abonnés au PATRIOTE auront tout avantage à le devenir incessamment.

L'ADMINISTRATION.

Comité Organisateur

Nous publions de nouveau la liste des membres du Comité d'Organisation du Parler Français en Saskatchewan.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : S. G. Mgr Albert Pascal, O. M. I., évêque de Prince Albert ; S. G. Mgr O. E. Mathieu, évêque de Regina ; S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., évêque de Bérénice, vicaire apostolique de Keewatin ; l'honorable W. F. A. Turgeon, procureur général de a Saskatchewan : l'honorable Benjamin Prince, sénateur.

PRÉSIDENT ACTIF : R. P. H. Lacoste, O. M. I., vicaire général du diocèse de Prince Albert.

SECRÉTAIRE : R. P. A.-F. Auclair O. M. I.

COMITÉ :

1o. Tous les prêtres de langue française de la Saskatchewan.

2o. MM. Louis Schmidt, écrivain pubiciste. St Louis, Sask. ; Emile Richard, Richard Sask. ; Dr N. H. Touchette, administrateur du Patriote de l'Ouest, Duck Lake, Sask. ; Alph. Gravel, avocat, Moose Jaw ; Emile Gravel, avocat, Moose Jaw ; J. E. Fortin, architecte, Régina ; Dr Desrosiers, Saskatoon ; Dr V. Bourgeault, Marcelin Sask. ; Dr Thibodeau, St Hippolyte, Sask. ; Dr Moreau, Vonda ; M. Morin, marchand, Prince-Albert : Gédéon Poulin, ancien instituteur, Prince-Albert ; A. H. de Trémaudan, Manor ; Maurice Quennelle, notaire, Wauchope ; J. M. Renaud, Saskatoon ; M. Legault, instituteur, St Hippolyte, Sask. ; Alp. Geib, docteur en droit, Delmas, Sask ; Amédée Cléroux, agent de colonisation, Vonda ; O. St-Denis, M. J. Dubois, Frs. Vernerey, G. Gervais. Duck Lake.

Membres adhérents au "Parler Français" dans la Saskatchewan

Prince-Albert

MM. et Mmes G. Ladouceur, J. Jarest, O. Blanchard, J. A. Coté, J. Cantin, A. Rivet, O. Vincent, A. Fortier, J. Garneau, C. de LaGorgendière. C. de Deftal, A. Masserey, C. Fournier, MM. G. Jarest, A. Baril. L. Monjean, J. Ouellet, F. Côté, J. C. Côté, H. Côté, C. Côté, P, Côté, A. Côté, A. Cantin, J. Gonthier, O. Laberge, O. Vézina, B. Bouchard, L. Bélanger, F. Harvey. J. de LaGorgendière, G. Taillard, L. Massol, E. Frappier, A. Peltier, J. Bleau. E. Baril, J. Salon, L. Salon.

Bonne-Madone

MM. L. Bondoux, ptre, C. Simonot. père. C. Simonot, fils, E. Revoy, J. Mollier, G. Revoy. J. Tremblay. J. Reynaud,, P. Couteau, L. Reynaud, L. Bérard, W. Parenteau, F. Tremblay, A. Gagly, F. Turgeon, E. Raynaud, C. Reynaud, J. Dutertre, J. Ciazinski, A. Thibault. J. Tremblay, J. Commandeur, J. Hamond, H. Trottier. F. Touchette, Z. Bessette, Jos. Dutertre, J. Simonot, A. Lépine, L. Lépine. P. Bessette. A. Dubois, F. Rocheleau, W. Bessette, M. Dutertre, G. Tremblay, F. Bernard, B. Johenny. P. Viens. P. Lepine.

Henribourg

MM. et Mmes J. Allard, J. Beauchesne. A. Beauchesne, E. Beauchesne, An. Boileau. P. Corriveau, R. Corriveau. J. Cameri. A. Godin, E. Gobeil. Am. Gobeil, E. Gobeil, T. Gobeil, Aug. Gobeil, C. Coulet, J. Lavoie. J. Lavigne. C. Monette, J. Monette, A. Monette, P. Monette. N. Monette, J. Maillé, C. Perrault, Aimé Pellerin, A. Painchaud, E. Painchaud, A. Plouffe, N. Roberge, L. Racine, J. Racine, Samson, J. Odi, J. Trudeau, MM. E. Brassard, A. Brassard, L. Brassard, C. Brassard, Alph. Brassard, Alf. Boileau, D. Boileau, J. Corriveau, A. Corriveau, H. Corriveau, A. Fournier, N. Ferland, S. Gignac, D. Gignac, Aug. Gobeil, A. Lavoie, E. Lavoie, G. Lavoie, P. Lavoie, O. Pellerin, H. Pellerin, Ar. Pellerin, Alf. Pellerin, S. Pellerin, E. Paradis, M. Poisson, J. Provencher, J. Roberge, C. Roberge, A. Roberge, J. Tremblay, Tremblay, fils, J. Vigeault.

Mourey

M. J. E. Dionne.

Duck Lake

M. M. A. Poty, J. F. Perret. P. Barré, J. Gagnier, E. Gagnier, F. Doucette, L. Bonnet, J. Thibault, C. Polard, F. Hétet, G. Gervais, N. Turcotte, N. Lépine, M. Gervais, E. Gervais, O. Dubé, A. Dubé, O. Turcotte, C. Vernerey, E. Grezaud, E. St-Denis, R. St-Denis, R. O. St-Denis, P. Grézaud, A. Langlet, Les Rdes Sœurs de la Présentation, Ecole St-Michel, G. Riou, F. Bégrand, A. Pourthier, J. Boutaric, G. Barré, J. Dubois, F. Vernerey, J. Pogu, B. Bonnet, L. Fauchoux, C. Kleine, G. Doucette, Mme J.-M. Forestier, V. Doucette, M. Toutain, O. Dubé père, A. Dubé, P. Lemauviel, L. Lemauviel, J. Toutain, A. Pezeril, L Pezeril, R. Barré, Mme Cuelenaere, F. Barré, Les religieuses de la Présentation, Ecole Publique Stobart, R. J. Barré, O. Archambault, J. Dubé, P. Barré, G. Bonnet, E. Bouvard, F. Bouvard, B. Courchêne, R. Gagnier, A. Houle, M. l'abbé Leboucher.

Wolseley

MM. G. Dubois, S. Beadouin, J. Robert, J. Huot, A. Béliveau, V. Laplante, L. Thibault, V. Coquelin, S. Vaillancourt, J. Dubois, J.-R. Dallaire, J. Lallier, J. Langlois, J.-P. Laverdière, A. Provençal, C. Saint-Cyr, E. Tourigny, D. Huet, Mme V. Isabelle, H. Douville, Mme P. Laverdière. F. Sainville, Mme J. Lallier, G. Marineau, Mme G. A. B. Krook, J.-P. Jan, E. Brivot, Mme Brivot, C. Thibault, Ch Maillard, ptre, curé, L. Worms.

St-Denis

R. Denis, H. Hubert, L. Denis, J. Haudegand, C. Denis, F. Dufour M. Hubert, B. Lepage, C. Denis, L. Dufour, R. Denis.

Vonda

L. Cagnon, L. D. Thibault.

Biggar

MM. G. Simon, H. De Moissac, L. De Moissac, J. De Bussac, J.-H. De Bussac, G. De Bussac, A. De Bussac, J. de Grandmaison, L. De Moissac, C. De Moissac, A. Thibeaut, C. Soulhagon De Bruet, A. De La Villeon, F. F. De Bussac, MM. et Mmes L'Hoir, et leurs enfants, D. Gratton, A. Gratton, MM. L. Goulet, H. Goulet, B. Goulet, Beauchemin, Ferland, C. Marnennes Durand, J.-B. Tinant, L. Bumey, A. Tinant, H. Tinant, G. Tinant, Gaston Tinant, O. Tinant, G. Lortie, N. Tinant. M. Lortie, C. Lortie V. Lortie, MM. et Mmes Mathews D. Dubreuil, D. Turcotte et leurs enfants, E. Baron, A. Baron, Y. Kergoat, L. Pennaneack et leurs enfants, C Cormick, A. Boisvert, Mme Boisvert et leurs enfants, Bissonnette et ses trois enfants, M. Mme Chrétien et leurs enfants M. Mme Déjarlais et leurs enfants, M. Mme Cross et leurs sept enfants, M. Mme Lefèvre et leurs enfants.

Coebery

MM. A. De Bussac, M. L'Hoire, L. De Moissac, A. Marien.

Bellevue

MM. Jean Gaudet, Adrien Gaudet, Hervé Grenier, Camille Gaudet, Hector Gaudet, Armand Gareau, Emmanuel Chamberland, Joseph Gaudet, Gérard Chamberland, Paul Chamberland, Eugène Gaudet, Lucien Gaudet, Mmes Vve Edmond Gaudet, P. C. Chamberland, Wilfrid Gareau, Eugène Gaudet, Rozario Gareau, Léon Gaudet, Melles Armandine Gaudet, Anna Gaudet, Agnes Gaudet, Marie Gaudet, Marie-Louise Grenier, Roséda Grenier, Antoinette Grenier, Marie Chamberland et Louisa Chamberland.

Emmaville

MM. A. H. Bonnet. A. B. H. C. Bonnet. Léon Grialon, Pierre Combres. Joseph Bonnet et Mlles Marguerite Bonnet et Béatrice Houde.

Wauchope

MM. Henri Clochard. et Louis Dubuisson.

Jack Fish Lake

MM. Paul Esquirol, Aug. Brun, Martin Esquirol et Henri Esquirol.

Landis

MM. D. Gratton et G. Goulet.

Delmas

R. P. Watelle, MM. A. Gigot, U. Ellard, Alex. H. Duhaime, Joseph Fradette, Léon Poitras, Arthur Richard, J. Geib, R. J. Poulenard, F. Bellavance, G. Paus, G. Pichette, Paul Caplette, Geo. Pichette Jr, Paul Pouzache, H. Alain, Ulric Douville, A. Guillery, G. O. Tellier, Victor Rivard. Richard Prince, Arthur Baril, François Jacquemond, Albert Audet, Michel Bousquet, Edmond Dureau, Telesphore Brunet, Roderick Caplette, Jérôme Letendre, Peter Poitras, Patrice Poitras, Autoine Poitras, Arthur L'Heureux, P. Chassé, Jos. Richard, Aurèle Lambert, John Rosenbour, Edmond Chaput, Albert Chaput, Antoine Doré, Louis Barnabé, Gustave Mauguière, Aimé Fortier, J.-B. Caplette Frédéric Matte, Louis Barnabé, Nérée Paillé, Jos. Gratton, J. A. Prince, Edouard Gratton, Alphonse Douville, Sœur Saint-Stanislas, C. Caplette, Z. O. Tellier, Ernest Audet, E. Gratton fils, Eloi Douville, Ovila Tellier, Jos. Poitras Nap. Goulet, Théodore Boudreau, Ernest Goulet. I. Poitras, H. Malenfant, Antoine Dorée, Amédée Brunet, Michel Duhaine, Mmes A. Dorée, A. Guiffrey, Ernest Audet, H. Alain, N. Paillé, Nap. Goulet, Mlles C. Gigot, R. Gigot, J. Poulenard, Sœur Saint-Honorée, Angélina Imbeau, Mathilda Dupuis, Jeanne Généreux, Clara Dupuis, Sœur Sainte-Reine, Marie Bellavance, Léonie Bellavance, Anna Bellavance, Rosie Dureau, Sarah Poitras, Mme Paradis.

Marcelin

P. E. Myre, ptre. MM. H. Labrosse, W. Lalonde, H. Sarrazin, L. LeHoullier, G. Beaulac, P. Colleaux, G. Boyer, J. Brisson, O. Benoit, E. Beaulac, O. Brunette, R. Manègre, N. Beaulac, J. Boyer, J. Duval, V. Samson, J. Labrosse, E. Bilodeau, P. Labrosse, E. Labrosse, E. Lalonde, V. Labrosse, M. Gauthier, A. Marin, P. Garand, père, P. Garand, fils, Pierre Garand, fils, R. Fournier, M. Manseau, E. Venne, A. Venne, I. Grenier, W. Grenier, F. Grenier, A. Grenier, R. Bourbonnais, J. Arseneault, A. Despins, D. Legault, R. Despins, E. Sarrazin, F. Gauthier, W. Arseneault, R. Lalonde, Raymond Lalonde, A. Sarrazin, A. Venne, E. Arseneault, E. Boyer, H. Venne, M. Sarrazin, G. Boyer, M. Gauthier, B. Arseneault, E. Arseneault, F. Despins, D. Venne, E. Sarrazin, A. Lalonde, M. Boyer, R. Lalonde, René Lalonde, R. Guillet, An. Pepin, Alf. Pépin, M. Gauthier. MM. et Mmes J. Sarrazin, A. Marcelin, H. Neveu, N. Despins, H. Despins. Mmes G. Lalonde, W. Lalonde, A. Gauthier, J. Boyer, E. Boyer, P. Colleaux, J. Duval.

MM. J. Mandin, M. et Mme V. Bourgeault, L. Blais, M. et Mme P. Verreault, H. Bonin, W. Porlier, C. Despins, V. Porlier, MM. Beaulac, L. Cassette, J. Hardy, A. Gauthier, H. Tessier, T. Gauthier, Mlles C. Maranger, M. Aberall, M. Arcand, R. Dagenais, Mmes A. Maranger, P. Gariépy, MM. et Mmes J. Lalonde, H. Despins, M. Manseau, MM. J. Despins, A. Bourgeault, G. Côté, H. Côté, Mme J. Craig.

Muskeg Lake

MM. A. Guillet. A. Allard, A. Guillet, E. Guillet, A. Guillet, W. Pepin. F. Pepin, L. Pepin, A. Pepin. H. Pepin, A. Marenger, P. Gariépy. M. Lessard. H. Marenger. A. Girouard, W. Hall, L. Dagenais, Y. Verreault, Yvon Verreault. M. et Mme J. Pepin.

Aldina

M. A. Hamel. M. et Mme A. Brunelle.

Garonne

MM. A. Gareau. W. Gareau, L. Gareau. M. et Mme E. Gaudet.

Dana

M. André Lecart.

Montmartre

M. D. de Tremaudan.

Edam

MM. L. J. Cantin, J. B. Rousseau, T. Pomerleau, E. Dupuis, A. Dupuis. M. et Mme M. Houle. Mlle Rose-Anna Martineau.

Marleval

MM. S. Perreault, O. M. I., Rév. A. Larivière, A. Melançon, A. Houle, P. Lafleur. MM. et Mmes O. Taillon, M. Fafard, A. Fafard, N. Derosier, E. Verville, E. Fleury, W. Tremblay, V. Grimaud, C. Pelletier, L. Flamand.

St-Louis

MM. J. A. Godard, D. E. Godard, S. Boucher, F. Branger, J. Branger, C. Branger, J. Jobin, J.-B. Boucher, F. Boucher, A. Boucher, J. Magnin, C. P. Schmidt, R. D. Schmidt, P. Schmidt, L. Schmidt. MM. et Mmes J. Godard, P. Godard.

Beauchamp

MM. A. Lemaire, L. Lemaire, H. Body, H. Brindamour, A. Brindamour.

Moose-Jaw

MM. A. Gravel. E. Gravel, L. Phaneuf, C. Landry, E Charlest, O. Charlest, E. Casanton, J. Olivier, J. Cloutier, A. Cloutier, J. Hélie, A. Charlebois, M. Primeau, M. C. Primeau.

Coderre

MM. M. Turcotte, Wm. Cassette.

Deanton

M. J. A. Mathieu.

Rouen

M. T. Bonneau.

Meyronne

MM. B. S. Lavergne, F. Géraud, M. Thérens.

(La suite au prochain numéro)

Venez assister à la CONVENTION NATIONALE des catholiques de langue française de la Saskatchewan, à Duck-Lake, et faites-le savoir à vos amis.

Je vais a la Messe

Un enfant venait de faire, à Paris, sa première communion : le dimanche suivant, il met ses habits propres...

—Qu'est-ce que cela veut dire ?

—Papa, reprit l'enfant, c'est aujourd'hui dimanche et je vais aller à la messe comme je l'avais promis.

—Bah ! laisse donc et vient travailler avec moi.

—Il y a un commandement de Dieu.

—Tout cela c'est des bêtises.

—Après le 3e commendement : Les dimanches tu garderas, vient le 4e : Tes père et mère honoreras : est-ce des bêtises aussi ?

Le père baissa les yeux, garda le silence et laissa son fils libre d'aller à la messe : c'est ce qu'il avait de mieux à faire.

Un mot d'Arago

Un jour le célèbre Arago expliquait au public du Collège de France les grandes lois du mécanisme céleste. Il faisait admirer la régularité du mouvement des cieux et l'ordre qui présida à la marche des astres. S'interrompant tout à coup ; "La semaine prochaine, nous aurons une éclipse de soleil visible à Paris. La lune se trouvera en conjonction avec le soleil, et la lumière de cet astre roi sera interceptée par la terre. A tel jour donc, messieurs, à telle heure, à telle minute, à telle seconde, trois grands astres répondront, non pas à ma prédiction, mais à l'ordre de Dieu. Il n'y a que des hommes qui soient récalcitrants"

A ce dernier mot prononcé lentement, d'une voix grave, un frisson courut dans l'assemblée. Le coup avait porté.

Calendrier de la Semaine

Pour l'Ouest Canadien

Dimanche, 28 Janv., Recouvrement de l'Enfant Jésus au Temple.
Lundi, 29, S. François de Sales, Ev. et Doct.
Mardi, 30, Ste Martine, Vge, Mart.
Mercredi, 31, S. Pierre Nolasque.
Jeudi, 1 Fév. S. Iguace, Ev. Mart.
Vendredi, 2, Purification de T. S. Vierge Marie.
Samedi, 3, S. Hilaire, Ev, Doct.
Dimanche, 4 Fév., Septuagésime.

Ecrivez nous AUJOURD'HUI pour nous annoncer l'honneur de votre présence à la Convention des CATHOLIQUES DE LANGUE FRANÇAISE DE LA SASKATCHEWAN à Duck Lake, 28 et 29 fevrier.

Adressez toutes communications au :

Patriote de l'Ouest, Duck Lake, Sask.

PRINCE-ALBERT

La retraite prêchée à Prince-Albert par le R. P. Donnel, O. M. I., a été couronnée d'un beau succès. Plusieurs protestants se font instruire en vue de leur conversion à la foi catholique.

Retraite pour la population de langue française

On nous annonce qu'une retraite sera prêchée au cours de l'été pour les catholiques de langue française.

Le R. P. Lacoste s'est assuré les services d'un excellent prédicateur de l'Est.

MARCELIN

Recensement du Village le 15 janvier 1912. Population, 129 âmes, dont 70 de langue française et 59 de langue anglaise.

Catholiques, 100 dont 71 communiants et 29 non communiants. Protestants, 29.

Les Officiers de la Société Saint-Jean-Baptiste

A une assemblée de la Société St-Jean-Baptiste de Marcelin tenue dimanche, 21 courant, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Président : L. LeHoullier.
1er Vice-Président : M. Manseau.
2me Vice-Président : J. A. Boyer.
Directeurs : J. P. Labrosse, A. Bonin et Geo. Boyer.
Chapelain : Rev. P. E. Myre.
Commordonateur : Ernest Coté.
Constable : Casimir Despins.
Sec.-Trés. : J. I. Lalonde.

Tous furent élus à l'unanimité.

Il fut aussi proposé et résolu à l'unanimité, qu'un vote de remerciement soit offert à tous les officiers sortant de charge.

FERLAND

Les citoyens de Ferland étaient heureux de recevoir le dévoué M. Bois, le premier de l'an.

Un nommé Hildreth près de Meyronne a été trouvé par M. Dodds, mort, gelé dans la tourmente du 23 au 24 décembre.

Chronique Locale

—S. G. Mgr O. Charlebois, O. M. I., vicaire apostolique du Keewatin, ancien Principal de l'Ecole St Michel de Duck Lake était de passage chez nous, cette semaine, accompagné du R. P. Lacoste, O. M. I., administrateur du diocèse.

—M. l'abbé P. E. Myre, de Marcelin, était de passage en ville, lundi.

—Tous les citoyens de Duck Lake ont bien raison de se réjouir du grand honneur qui est fait à leur ville par le choix qu'en a fait le Comité Organisateur du Parler Français comme centre de la grande convention nationale qui se tiendra les 28 et 29 février.

—Nous avons le plaisir d'apprendre que M. W. C. Kimber, l'un des propriétaires de l'Hôtel Queen's a abjuré le protestantisme. Il a été instruit des vérités de la religion catholique par M. le curé Schmid et le R. P. Auclair.

Il a fait son abjuration lundi en présence de M. le curé, du R. P. Auclair, de M. l'abbé A. Leboucher et de M. Raoul St Denis. Nos meilleures félicitations à M. W. C. Kimber.

—M. et Mme l'Heureux de Prince-Albert étaient de passage à Duck Lake mercredi dernier.

—M. le Dr.V. Bourgeault maire de Marcelin, a fait visite à nos bureaux.

—Nous avons eu cette semaine la visite de la troupe d'Opéra de Mme Hogg qui a su charmer ses auditeurs comme d'habitude.

—Une nouvelle Compagnie pour rebâtir le moulin à farine est déjà formée. Avis est donné à ceux qui désireraient faire partie de cette nouvelle compagnie de s'adresser à M. H. Mitchell, Duck Lake.

—Mercredi dernier M. Fernand Begrand, de St-Louis conduisait à l'autel Melle Germaine Bonnet, de Duck Lake. Nos meilleurs souhaits.

—Mardi dernier eu lieu le mariage de M. W. C. Kimber avec Mlle Alice-Exérine Turcotte. Nos meilleurs souhaits.

Nous comptons sur votre présence à Duck-Lake, les 28 et 29 février 1912.

La Bénédiction du nouveau Couvent de Brandon

Le 10 décembre, nous disent *Les Cloches*, S. G. Mgr Langevin a béni le nouveau couvent de Brandon, construit par les Soeurs de N. D. des Missions, au coût de $40,000, Cet édifice fait honneur à la communauté et aux catholiques de la ville. Outre les externes, il y a présentement une trentaine de pensionnaires. Les RR. PP. Caron, supérieur, Meyer, Decorne et Maynard, C. SS. R., ainsi que M. l'abbé Leroux, accompagnaient Sa Grandeur. M. le maire de Brandon était présent.

A la caserne.

—Pourquoi que vous portez un "binocle", vous ?

—Caporal, je suis myope.

—Ben, qu'est-ce que je porterai, moi qui suis vot' supérieur... des télescopes, alors !

Cours des Marchés

MARCHÉ DE DUCK LAKE

Blé no. 1 du nord		74
no. 2 id.		71
no. 3 id.		64
no. 4 id.		52
Œufs frais	la douz.	35
Beurre	la livre	30

TROUVE

Chez Alphonse Bonthoux, Sect. S-E. 28-44-3 Ouest, 3e M.

Taureau rouge, d'environ 3 ans, à tête blanche ; anneau de cuivre dans le nez. étampe invisible.

Taureau noir et blanc, d'environ 3 ans, étampe invisible.

Ces animaux sont sur les fermes de M. Bonthoux depuis le commencement de novembre 1911.

Le propriétaire devra payer les frais de cette annonce et $5 par tête pour frais de garde et d'entretien.

Alphonse Bonthoux.

Animal égaré

Sur la propriété de Frs Blanchard 22-44-2-3 une vache rouge avec une étoile blanche au front, aucune étampe visible ; suivie d'un petit veau noir.

FRS. BLANCHARD,
Duck-Lake, Sask.

RÉSUMÉ DES RÈGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous-agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du demandeur.

Devoirs.—Un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans. Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 âcres possédée ou cultivée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa sœur.

En certains districts un possesseur de homestead de bonne foi peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat est de $3.00 l'âcre et les devoirs sont les suivants : résider sur l'un ou l'autre homestead, six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'enregistrement du homestead, y compris le temps nécessaire pour mériter les lettres patentes du dit homestead, et en plus, culture de 50 âcres extra.

Un colon qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes :

Prix $3.00 l'âcre. Devoirs : Résidence de six mois chaque année pendant trois ans, culture de 50 âcres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

W. W. CORY.
Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.